

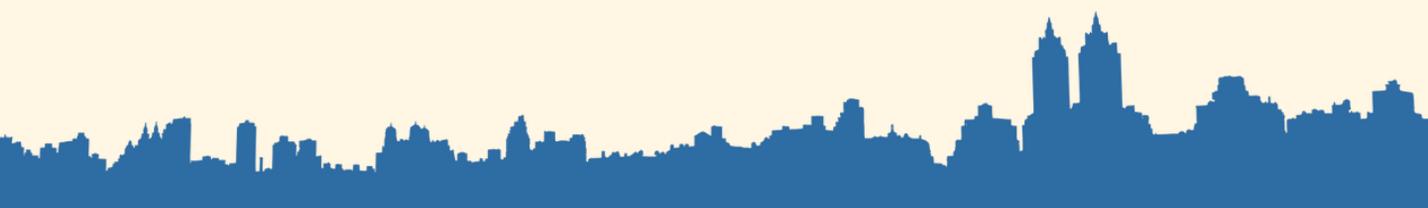
OBSERVATOIRE

Analyse de la typologie des
jeunes reçus dans les CLLAJ
de

SEINE-MARITIME



Données
2018



Introduction – Méthodologie



En tant que **tête de réseau régionale** en matière de logement des jeunes, l'URHAJ Normandie tient un rôle déterminant dans l'observation des populations accueillies à diverses échelles. Pour ce faire, elle **recueille, agrège et présente les données** disponibles des divers Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) et Services Logement (SL) du réseau normand.

Construits sur la même base que les observatoires FJT, mais davantage adaptés aux problématiques et à la réalité des missions CLLAJ, cet outil, actualisé annuellement, permettra :

- D'analyser les **attributs** et **particularités** des populations accueillies.
- De **suivre l'évolution** des tendances.
- De veiller au **juste équilibre** entre les populations accueillies.
- De **caractériser** et de **typer** les territoires.
- D'identifier des **besoins** ou des **problématiques** spécifiques.
- D'alimenter les **outils de communication**.

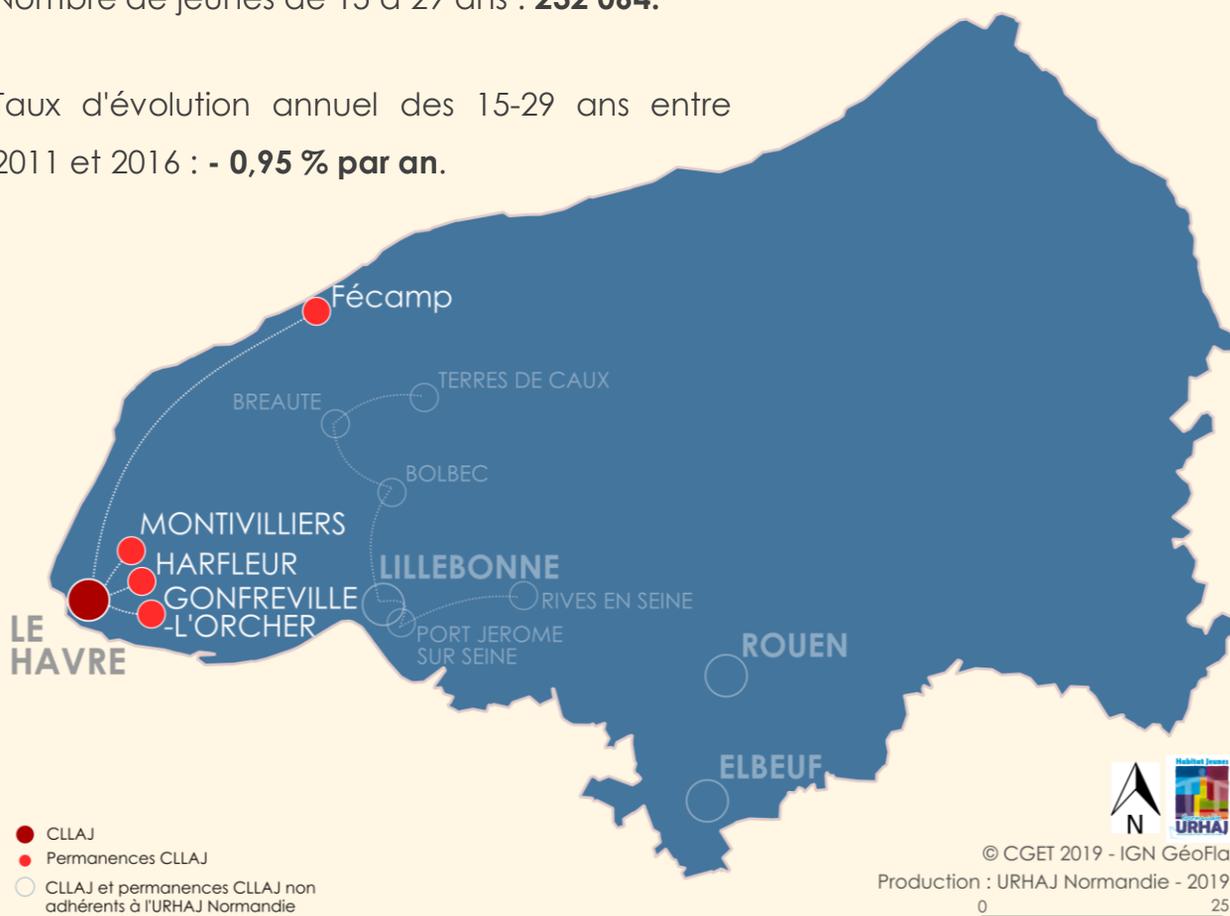
Il peut également représenter un atout non négligeable pour une meilleure compréhension de l'étendue des actions des CLLAJ sur l'ensemble des territoires auprès des partenaires. Dans la mesure où un temps de traitement doit être respecté (renseignement des données de chaque structure et vérification/consolidation des bases), l'observatoire ne peut être réalisé que sur **les données de l'année n-1, voire n-2** selon les délais et aléas.

Les observatoires ne présentent que des **résultats lissés** afin de mettre en lumière des problématiques globales et de ne pas inciter la comparaison entre les structures.

Introduction – Données démographiques du département de Seine-Maritime

Source : Insee, RP. 2016

- ✓ Population totale en Seine-Maritime : **1 255 755 habitants**.
- ✓ Évolution annuelle de la population entre 2011 et 2016 : **0,07 % par an**.
- ✓ Nombre de jeunes de 15 à 29 ans : **232 064**.
- ✓ Taux d'évolution annuel des 15-29 ans entre 2011 et 2016 : **- 0,95 % par an**.



- ✓ Part des jeunes de 15 à 29 ans dans la population totale : **18,5 %**
- ✓ Le département a un indice de jeunesse égal à 100 (en 2011, il était équivalent à **109**). Autrement dit, le rapport entre les moins de 20 ans et les personnes de plus de 60 ans a tendance à se creuser ces dernières années.
- ✓ Sur le département, **18,5 % des jeunes** sont non insérés au sens de l'Insee (ni en emploi, ni scolarisés).

1. POPULATION

1.1. Population accueillie aux CLLAJ au cours d'une année



1 jeune reçu sur 2 est une femme.



987 jeunes ont été accueillis au sein des CLLAJ du réseau Habitat Jeunes au cours de l'année 2018.

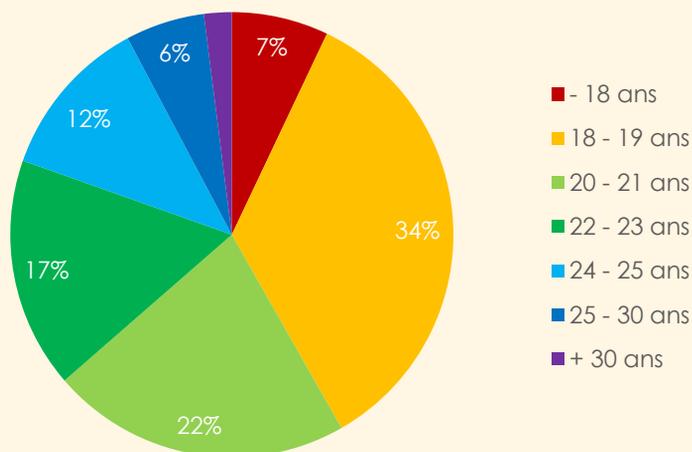


836 ménages ont été accueillis au sein des CLLAJ du réseau Habitat Jeunes au cours de l'année 2018.

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

2.1. L'âge des jeunes reçus

Plus de la moitié des jeunes reçus a moins de 21 ans.



2.2. Situations familiales



Célibataire
66 %



Famille monoparentale
16 %



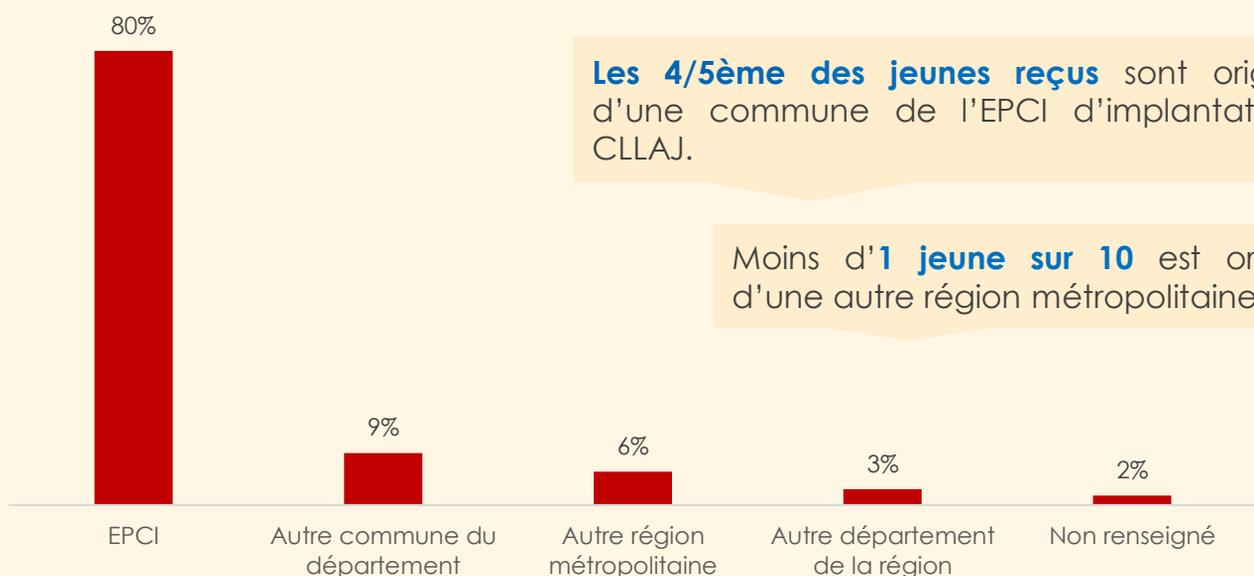
Couple sans enfants
11 %



Couple avec enfants
7 %

3. SITUATIONS ANTÉRIEURES DES JEUNES

3.1. Origine résidentielle

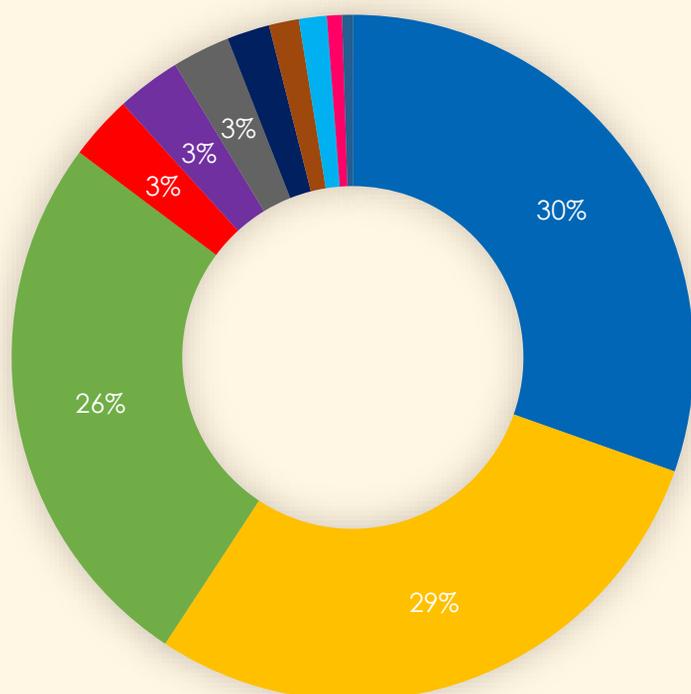


Les **4/5ème des jeunes reçus** sont originaires d'une commune de l'EPCI d'implantation du CLLAJ.

Moins d'**1 jeune sur 10** est originaire d'une autre région métropolitaine.

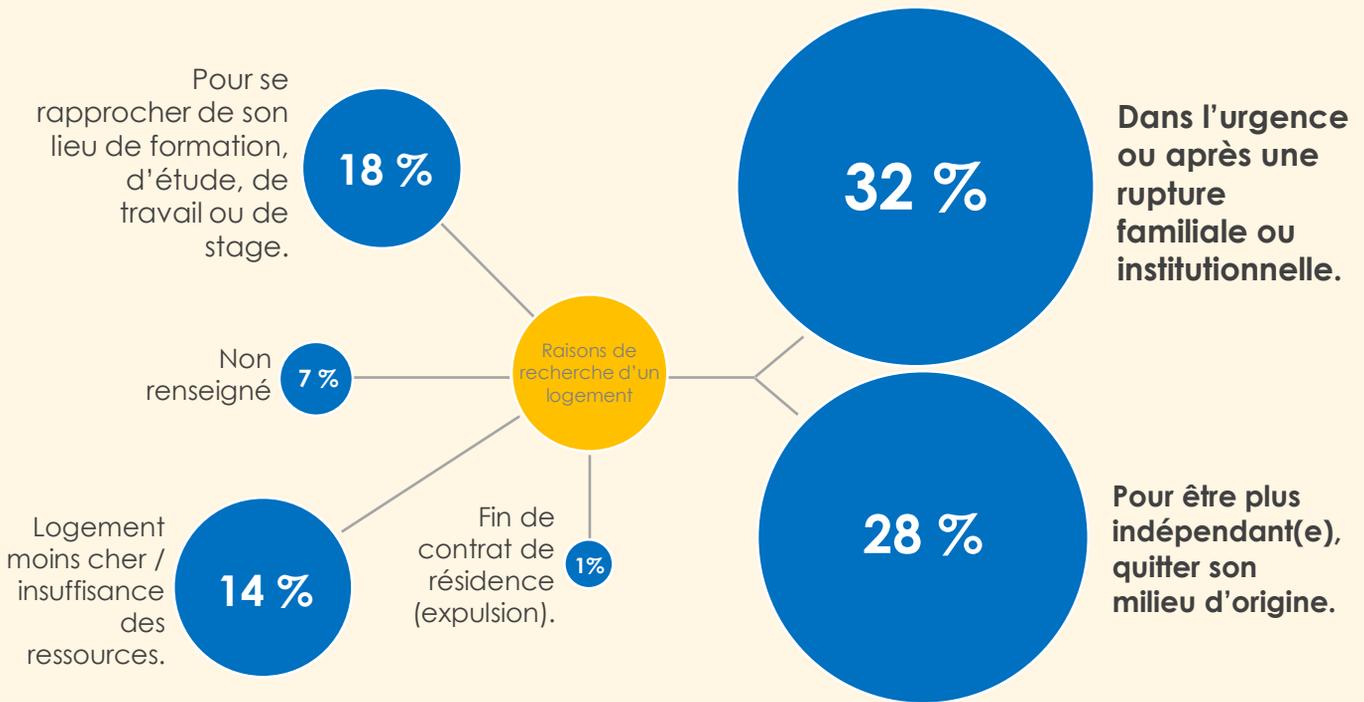
3.2. Dernier logement utilisé en date

Plus de la moitié des jeunes reçus étaient hébergés chez leur(s) parent(s) ou chez un tiers avant l'accueil au CLLAJ.

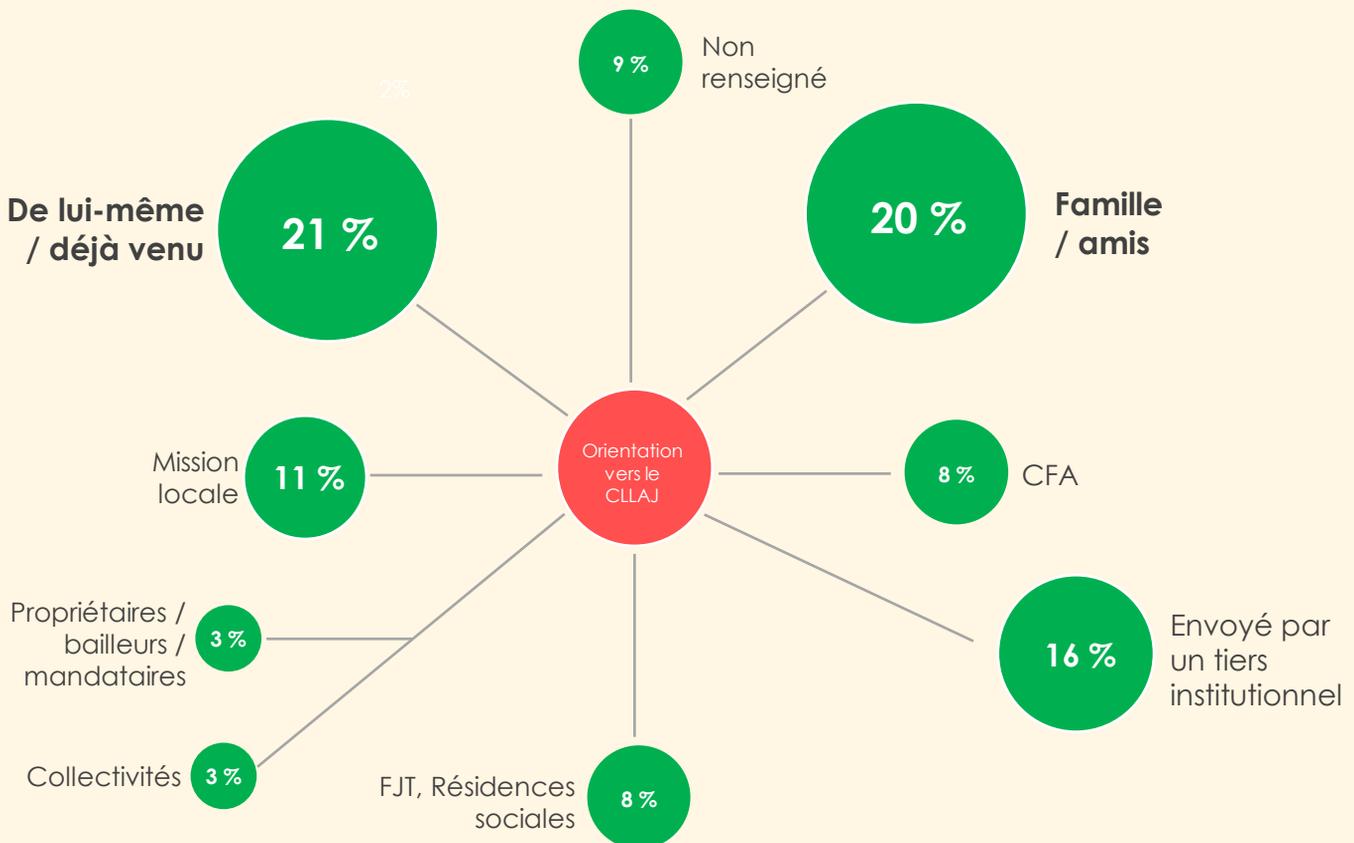


- Logement autonome (propriétaire, locataire ou colocataire)
- Chez un tiers (famille, amis)
- Chez le ou les parents
- Sans logement
- Non renseigné
- Autre institution
- Logement très précaire (camping, squat...)
- FJT, résidence sociale
- Sous-location, bail glissant
- CHRS et accueil d'urgence
- Hôtel

3.3. Raisons de recherche d'un logement

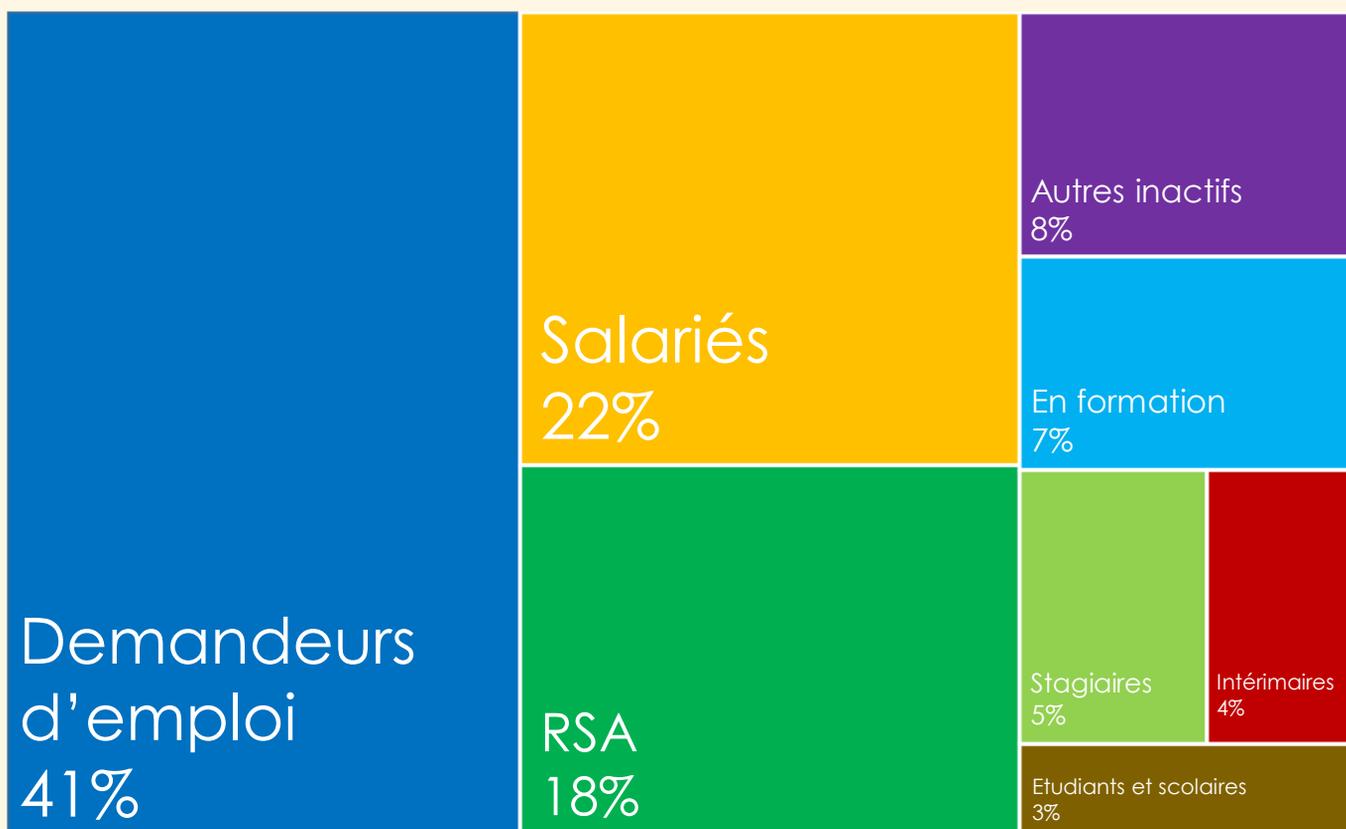


3.4. Orientation vers le CLLAJ



4. ACTIVITÉS

4.1. Statuts socioprofessionnels



Plus des 2/3 des jeunes accueillis au sein des CLLAJ en 2018 sont dans une situation précaire (chômage, RSA...).

Légende

Salariés : Contrat classique de durée indéterminée à temps plein et CIE / Contrat classique de durée indéterminée à temps partiel / Contrat classique de durée déterminée à temps plein et CIE / Contrat classique de durée déterminée à temps partiel.

En formation : Stagiaire de la formation professionnelle non rémunérée / Stagiaire de la formation professionnelle rémunérée + **Apprentis** : Contrat d'apprenti niveau IV et plus (Niveaux Bac et +) / Contrat d'apprenti niveau V (Niveaux CAP, BEP, BEPC).

Étudiants : étudiants de l'enseignement général et technique

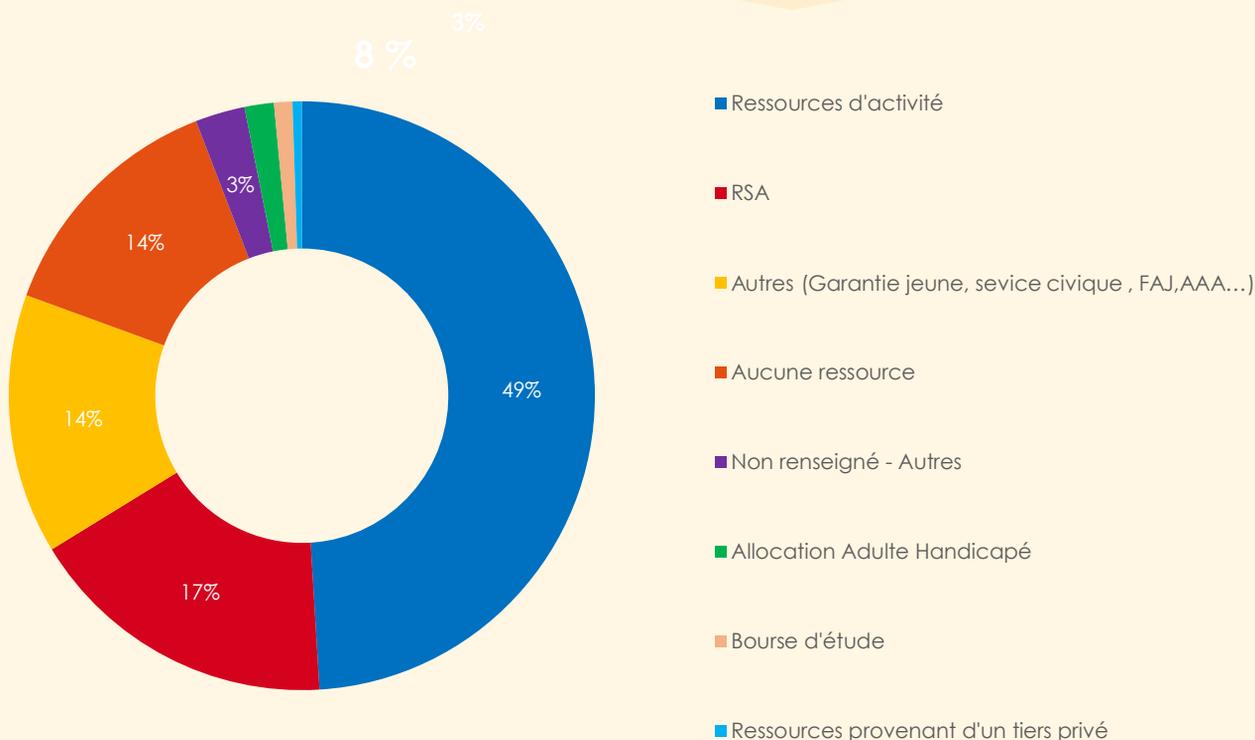
Scolaires : scolaires de l'enseignement général et technique

Demandeurs d'emploi : demandeurs d'emploi de catégorie 2, rémunéré ou non.

5. RESSOURCES

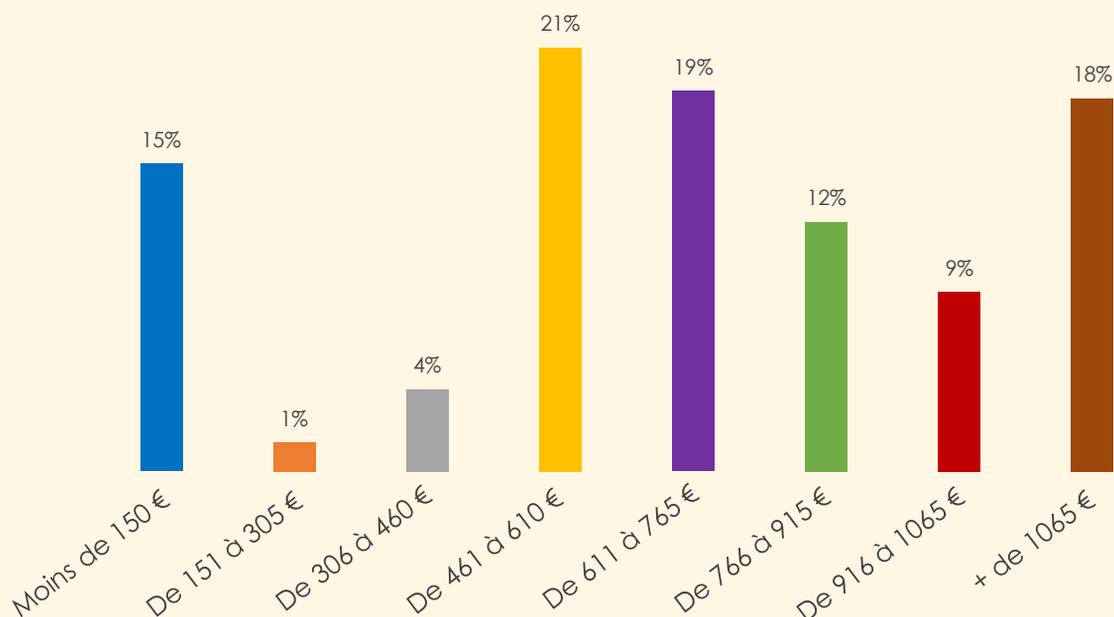
5.1. Nature des ressources

La moitié des jeunes accueillis tire leurs ressources de leurs activités.



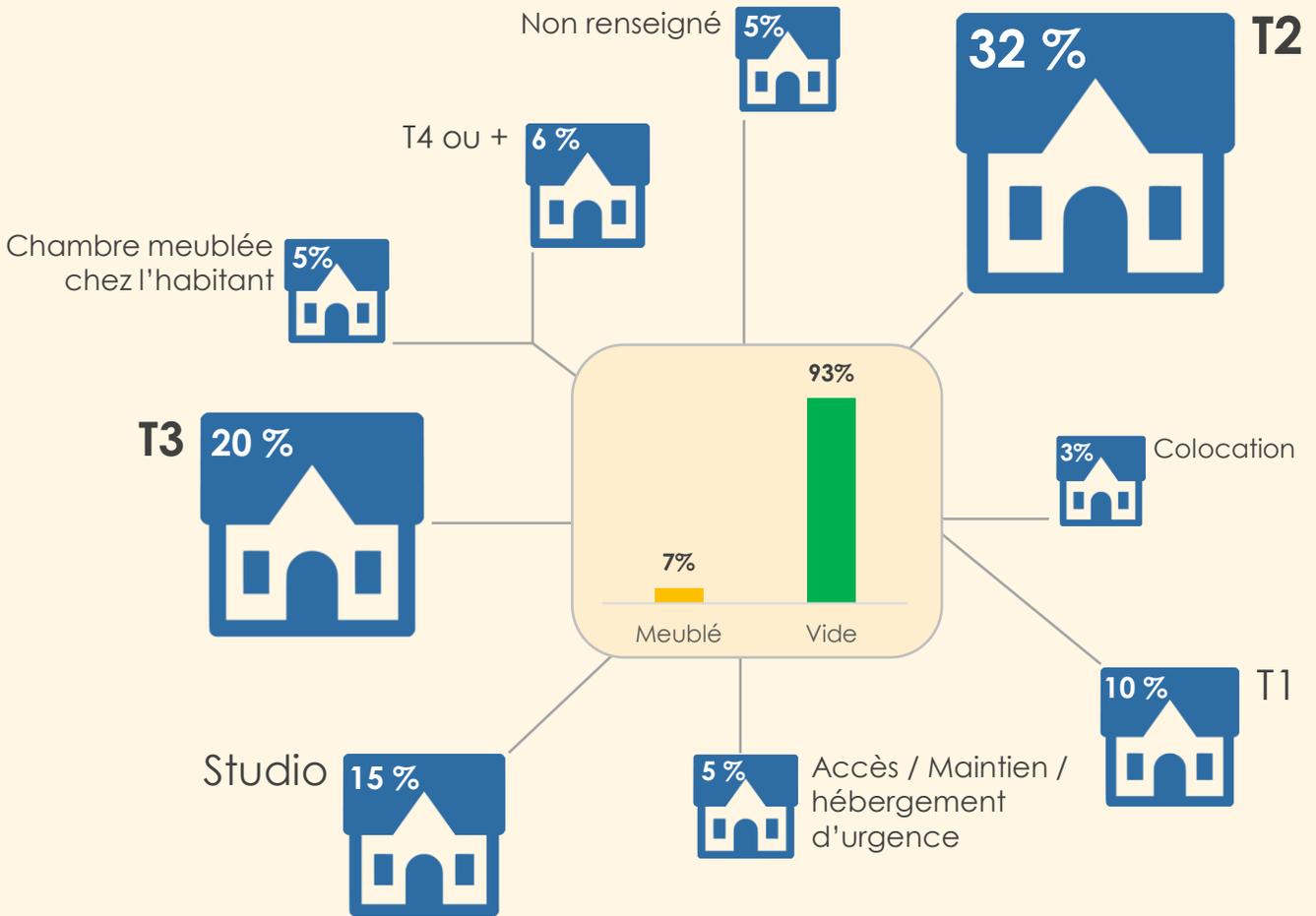
5.2. Montant des ressources

3/4 des jeunes reçus vivent sous le seuil de pauvreté (en France = 1 026€) en 2018.



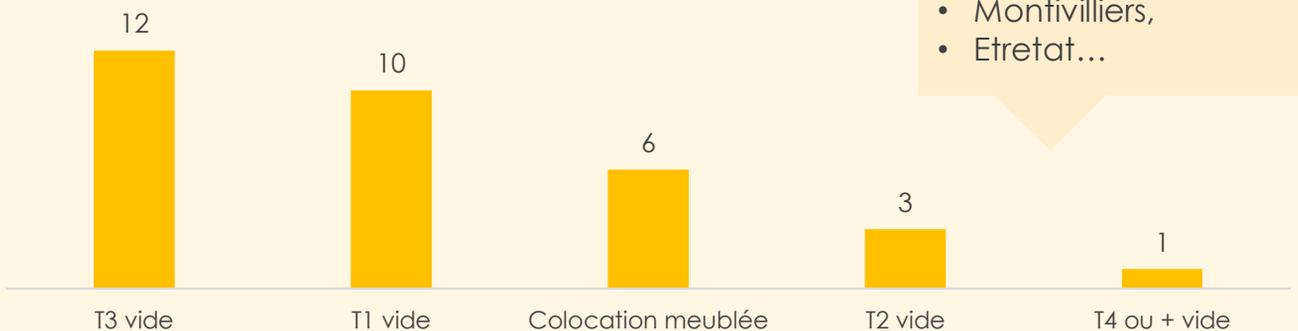
6. TYPE DE DEMANDE

6.1. Type de logement recherché



7. OFFRE DE LOGEMENTS

7.1. Recensement de l'offre en logement des CLLAJ en 2018



En 2018, les CLLAJ proposent des logements sur les communes de :

- Le Havre,
- Harfleur,
- Gonfreville,
- Fécamp,
- Montivilliers,
- Etretat...





UNION RÉGIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES



Espace Robert Schuman
3 place de l'Europe
14200 Hérouville Saint-Clair



normandie@unhaj.org



02 31 53 75 00



www.habitat-jeunes-normandie.fr



URHAJ Normandie

Habitat Jeunes



Normandie
URHAJ
UNION RÉGIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES